



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 23 octobre 2024 à 9 h 33 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Edmond Leclerc, Daniel Champagne et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent, formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière ainsi que Mario Aubé, conseiller, district de Masson-Angers et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CE-2024-707

**PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 9 OCTOBRE 2024 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 10 OCTOBRE 2024**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 9 octobre 2024 ainsi que de la séance spéciale tenue le 10 octobre 2024 a été remise au comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2024-708

**SOUSSION 2024 SP 111 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - ÉTUDE D'AVANT-PROJET - RÉFECTION DU COLLECTEUR PLUVIAL DES FÉES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 700, boulevard du Carrefour, bureau 201, Gatineau, Québec, J8T 0H3, pour les services professionnels d'une firme pour la réalisation d'une étude d'avant-projet pour le projet de réfection du collecteur pluvial des Fées, dans le secteur de Hull. Le mandat inclut la réalisation de diverses études et inspections, une étude d'avant-projet et l'élaboration de concepts pour un montant total de 699 898,82 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 août 2024, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-709

**SOUSSION 2024 SP 371 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE TAYLOR ET RÉHABILITATION DU COLLECTEUR DES FÉES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 700, boulevard du Carrefour, bureau 201, Gatineau, Québec, J8T 0H3, pour les services d'ingénieurs-conseils spécialisés en génie civil, les services consultatifs, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que les services durant la construction pour le projet de « Réaménagement urbain de la rue Taylor et réhabilitation du collecteur des Fées », dans le secteur de Hull, pour un montant total de 3 816 020,25 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 13 août 2024, et ce, comme étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme CIMA+, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCCFP, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de « Réaménagement urbain de la rue Taylor et réhabilitation du collecteur des Fées »;
- autorise la firme CIMA+, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de « Réaménagement urbain de la rue Taylor et réhabilitation du collecteur des Fées »;
- autorise la firme CIMA+, s.e.n.c., à soumettre au MELCCFP et aux autorités concernées au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-710

**SOUSSION 2023 SP 463 - MODERNISATION DU CONTRÔLE DES CHARGES - USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVEN BOIVIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Le Groupe LML Ltée, 360, boulevard du Séminaire Nord, bureau 22, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 5L1, pour la modernisation du contrôle des charges UPEP – Secteur d'Aylmer, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 840 389,07 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 août 2024, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-711

**REJET - SOUMISSION 2024 SP 109 - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA VILLE DE GATINEAU - SERVICE DE L'EAU ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de l’approvisionnement responsable a lancé, le mercredi 26 juin 2024, un appel d’offres public pour des services professionnels - Étude de caractérisation des matières résiduelles à la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumis dépassent les disponibilités budgétaires;

**CONSIDÉRANT QUE** l’article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d’accorder tout contrat assujéti à la procédure d’appel d’offres;

**CONSIDÉRANT QU’**il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d’appels d’offres et d’octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l’appel d’offres 2024 SP 109 et autorise le Service de l’approvisionnement responsable à lancer un nouvel appel d’offres au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2024-712

**SOUMISSION 2024 SP 428 - REBOISEMENT - ACHAT ET PLANTATION D'ARBRES - SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Arbres CW, 1068, rue Front Nord, Saint-Georges-de-Clarenceville, Québec, J0J 1B0, pour le reboisement, spécifiquement l’achat et la plantation d’arbres pour un montant approximatif de 309 857,63 \$ taxes incluses, le tout en conformité avec les documents d’appel d’offres et sa soumission déposée le 12 septembre 2024, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63210		0551	10449.02	STE PE – PFU – Donation d’arbres et verdissement	309 857,63 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-713

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT SUR DIVERSES RUES DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE DE STATIONNEMENT HIVERNAL**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de la révision de la Politique de viabilité hivernale, des propositions ont été faites afin de trouver des solutions pour optimiser le déneigement des rues;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a autorisé la mise en place d'un projet pilote de stationnement hivernal sur un côté seulement de certaines rues, le tout, par la résolution numéro CM-2024-384;

**CONSIDÉRANT QUE** la réglementation du stationnement doit être adoptée par résolution par le comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement pour interdire le stationnement de décembre à mars d'un côté sur les tronçons des rues présentées ici-bas, dossier RS-24-194, comme illustré aux plans faisant partie intégrante de ce document :

<b><u>Rue</u></b>	<b><u>Numéro du plan</u></b>	<b><u>Date du plan</u></b>
De l'Amérique-Française	CRO-24-305	27 septembre 2024
De Liverpool	CRO-24-306	27 septembre 2024
De Saint-Pétersbourg	CRO-24-307	27 septembre 2024
D'Europe	CRO-24-395	27 septembre 2024
D'Andromède	CRO-24-396	27 septembre 2024
Jeanne-d'Arc	CRO-24-292	18 juillet 2024
Lemieux	CRO-24-293	18 juillet 2024
Lesage	CRO-24-294	3 octobre 2024
Marcoux	CRO-24-295	18 juillet 2024
Nicolet	CRO-24-296	18 juillet 2024
Talbot	CRO-24-297	18 juillet 2024
Salaberry	CRO-24-368	29 août 2024
De Piedmont	CRO-24-323	27 septembre 2024
Saint-René Ouest	CRO-24-324	27 septembre 2024
De Morency	CRO-24-325	27 septembre 2024
De Grondines	CRO-24-326	27 septembre 2024
De la Savane	CRO-24-327	2 octobre 2024
Saint-René Est	CRO-24-328	1 <sup>er</sup> août 2024
Des Frères-Vachon	CRO-24-329	3 octobre 2024
Joseph-Bélanger	CRO-24-330	23 août 2024
Des Becs-Scie	CRO-24-298	18 juillet 2024

Des Malards	CRO-24-299	18 juillet 2024
Des Sarcelles	CRO-24-300	18 juillet 2024
André-Mougeot	CRO-24-301	18 juillet 2024
Napoléon	CRO-24-302	18 juillet 2024
Saint-Gérard	CRO-24-303	18 juillet 2024
Saint-Albert	CRO-24-304	18 juillet 2024
Gérard-Gauthier	CRO-24-320	18 juillet 2024
Élisabeth-Chauvin	CRO-24-321	18 juillet 2024
Alphonse-Labelle	CRO-24-322	18 juillet 2024

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service de la mobilité, conformément aux plans qui font partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2024-714

**SOUSSION 2024 SP 153 - SERVICES PROFESSIONNELS - CARACTÉRISATION ET TRACABILITÉ DES SOLS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge des contrats à la firme Le Groupe ABS inc., 531, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1E8, pour les services professionnels de caractérisation et de traçabilité des sols, en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées le 15 juillet 2024, après évaluation par un comité de sélection, conformément à la grille d'évaluation autorisée comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage pour les sections suivantes, à savoir :

- Section 1 – Secteur Ouest : pour un montant approximatif de 577 634,40 \$ incluant les taxes;
- Section 2 – Secteur Est : pour un montant approximatif de 820 921,50 \$ incluant les taxes.

De plus, ce comité retient les prix unitaires (frais supplémentaires) soumis pour des demandes d'analyses des sols en urgence.

Les contrats seront d'une durée de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et se termineront le 31 décembre 2026.

Après la première année des contrats, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada du mois de novembre 2025.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
62170	STP	0075	10299.09	STP AEDS - Sols excavés - Secteur Ouest – Honoraires professionnels	577 634,40 \$
62170	STP	0075	10299.08	STP AEDS - Sols excavés - Secteur Est – Honoraires professionnels	820 921,50 \$

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2025 et 2026 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024 conditionnellement à l'adoption du budget 2025.

Adoptée

CE-2024-715

**PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2019 SP 014 - LOCATION D'UN SYSTÈME DE TÉLÉMÉTRIE (GPS) - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2019-569	CE-2023-623	Focus Gestion de flotte et carburant inc.	2019 SP 014 - Location d'un système de télémétrie (GPS)	239 567,24 \$	2024-11-01 au 2025-10-31	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**CONSIDÉRANT QUE** les prix soumis par la firme précitée sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics désire se prévaloir de la deuxième période optionnelle prévue au contrat :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la direction du Service des travaux publics à se prévaloir de la deuxième période optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 27 mai 2019.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2025, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-716

**SOUSSION 2024 SP 127 - ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET AUTRE TYPE DE BENNE POUR CAMION AYANT UN PNVB DE 69 000 LIVRES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Service d'équipement GD inc., 104, rue D'Anvers, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 1S4, pour l'achat et l'installation d'équipements de déneigement et autre type de benne pour camion ayant un PNVB de 69 000 livres, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total de 1 843 076,84 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 septembre 2024, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>Information budgétaire</b>	<b>Description du sous-projet</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Sous-projet		
	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V288	
	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V139	
	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V149	
20017.07	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V183	188 505,48 \$
20017.08	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V285	188 505,48 \$
20017.09	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V111	188 505,48 \$
20017.10	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V126	188 505,48 \$
20017.11	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V125	188 505,48 \$
20017.12	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V126	233 899,83 \$
20022.05	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V125	233 899,83 \$
20022.06	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V125	3 049,04 \$
20022.10	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V125	109 086,82 \$
20029.03	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V288	56 187,23 \$
20029.05	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V149	56 192,01 \$
20029.06	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V149	19 729,20 \$
20029.14	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V285	
	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V111	
	STP GFE – FDI – CAMION 10R 350V126	

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-717

**AUTORISER UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR DES QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES À LA LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES - SOUMISSION 2023 SP 175 - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2023-643, adjugeait un contrat à la firme Sanivac (9363-9888 Québec inc.), 100, rue Huot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7W 1M4, pour la location de toilettes chimiques pour une période de trois ans, au montant total approximatif de 188 426,32 \$ incluant les taxes. Le contrat est valide jusqu'au 4 juillet 2026 avec une possibilité de renouveler pour deux périodes additionnelles d'une année;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'article 8 du « Cahier des charges particulières », il est spécifié que les quantités indiquées à la formule de soumission sont inscrites à titre indicatif seulement et pourront varier à la hausse ou à la baisse selon les besoins réels en cours de contrat :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise un montant additionnel de 57 803,01 \$ taxes incluses, à la firme 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), 100, rue Huot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7W 1M4, sur la base des prix unitaires apparaissant à la Formule de soumission avec les indexations, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres 2023 SP 175 portant ainsi la valeur du contrat à 246 229,33 \$ incluant les taxes.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63140			10186.06	Location et entretien de toilettes chimiques	57 803,01 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-718

**EXTINCTION PARTIELLE D'UNE SERVITUDE DE CONDUITES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS SANITAIRE ET PLUVIAL - PARTIE DU LOT 5 012 131 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE GATINEAU - 2119, CHEMIN PINK - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU - BETTYNA BÉLIZAIRE**

**CONSIDÉRANT QU'**une servitude de conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial a été cédée à titre gratuit par Camille Villeneuve, Maurice Marois et 4022408 Québec inc. en faveur de la Ville de Gatineau le 7 décembre 2012, dont l'acte est publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 10 décembre 2012, sous le numéro 19 623 929 et affectait une partie des lots 3 835 834, 3 836 014 et 3 836 091 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la servitude a fait l'objet d'une modification de servitude par le Syndicat des copropriétaires du 2099 au 2119, chemin Pink, le 5 mai 2014 et dont l'acte a été publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 5 mai 2014, sous le numéro 20 717 198. Cette servitude affectait notamment une partie du lot 3 835 834, représentant la parcelle 1 de l'acte de servitude publié sous le numéro 19 623 929. Cette partie du lot 3 835 834 a d'ailleurs fait l'objet d'une renumérotation, le 13 décembre 2012 et est maintenant connue entre autres comme étant les lots 5 012 125 (partie privative), 5 012 128 (partie privative) et 5 012 131 (partie commune) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la modification de servitude a permis de remplacer la parcelle 1 (partie du lot 3 835 834) décrite à la servitude publiée sous le numéro 19 623 929 par trois nouvelles parcelles, étant maintenant connues comme étant la parcelle 1 (partie du lot 5 012 125), parcelle 2 (partie du lot 5 012 128) et parcelle 3 (partie du lot 5 012 131), incluses à l'acte de modification de servitude publiée sous le numéro 20 717 198;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'obtention de la servitude susdite, les besoins municipaux ont changé et les infrastructures existantes localisées à l'emplacement de l'assiette de la servitude à éteindre partiellement, soit une partie du lot 5 012 131 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, ont été désaffectées en place et ne sont plus de la responsabilité de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau n'a plus besoin de bénéficier d'une servitude à cet endroit;

**CONSIDÉRANT QUE** les droits publiés aux termes de cette servitude et de l'acte de modification de servitude entravent les droits du propriétaire de cet immeuble;

**CONSIDÉRANT QU'**après consultation des services municipaux concernés, il appert qu'une telle extinction partielle de la servitude n'aurait aucune incidence pour la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette extinction partielle de servitude :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise l'extinction partielle de la servitude de conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, sous le numéro 19 623 929 et modifiée par l'acte publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, sous le numéro 20 717 198. L'assiette de servitude à annuler étant identifiée comme la « parcelle à être annulée » au plan préparé par monsieur Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 18517 de ses minutes et représentant une partie du lot 5 012 131 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau.

La mairesse ou en son absence la mairesse suppléante et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière sont autorisées à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

**CE-2024-719**

#### **SUBVENTION DE 5 000 \$ POUR LA FÊTE DES FINISSANTS ET LE VOYAGE DE TROIS JOURS À MONTRÉAL - CLASSE DE 6<sup>E</sup> ANNÉE DE MADAME MÉLANIE LAROSE, DE L'ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU – JOCELYN BLONDIN**

**CONSIDÉRANT QUE** l'École St-Jean-Bosco, institution scolaire, a fait une demande de soutien financier pour la Fête des finissants et le voyage de trois jours à Montréal - Classe de 6<sup>e</sup> année de madame Mélanie Larose;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le conseiller Jocelyn Blondin désire subventionner ce projet à même son budget discrétionnaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le soutien financier accordé par l'élu est de 5 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de l'École St-Jean-Bosco, 71, rue St-Jean-Bosco, Gatineau, Québec, J8Y 3G5, à titre de soutien financier pour la Fête des finissants et le voyage de trois jours à Montréal - Classe de 6<sup>e</sup> année de madame Mélanie Larose.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

1. Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil - Septembre 2024

CE-2024-720

**SOUSSION 2024 SP 117 - SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE GESTION DE L'EAU - ÉTUDES DU RUISSEAU DE LA BRASSERIE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme les Services EXP inc., 150, rue Marchand, bureau 600, Drummondville, Québec, J2C 4N1, pour les services professionnels de réalisation du projet « Services professionnels - Plan de gestion de l'eau – Études du ruisseau de la Brasserie », pour un montant approximatif de 311 109,70 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 29 août 2024, et ce, comme étant la soumission reçue ayant obtenu la meilleure note après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-721

**SOUSSION 2024 SP 413 - SERVICES PROFESSIONNELS EN STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL - NOUVEAU QUARTIER GÉNÉRAL DU SPVG – DIRECTION GÉNÉRALE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Consortium CIMA+/QDI, 201-700, boulevard du Carrefour, Gatineau, Québec, J8T 0H3, pour les services d'une firme en structure et génie civil afin de planifier et produire l'ensemble des documents nécessaires dans le cadre de son projet de construction d'un nouveau quartier général du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) incluant un stationnement étagé multiétages et d'en assurer le suivi tout au long de sa réalisation pour un montant total de 1 146 588,19 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 septembre 2024, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>Information budgétaire</b>				<b>Description du</b>	<b>Montant (taxes</b>
Compte	Service	CDR	Sous-projet	<b>sous-projet</b>	<b>incluses)</b>
62110	DGA GAP – Direction générale adjointe, gestion des actifs et des projets	0493	21603.10	DG DGA-GAP Quartier général - Études	1 146 588,19\$

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-722

**SOUSSION 2024 SP 414 - SERVICES PROFESSIONNELS EN GÉNIE  
MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ - NOUVEAU QUARTIER GÉNÉRAL DU SPVG -  
DIRECTION GÉNÉRALE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Bouthillette Parizeau, 430, boulevard de l'Hôpital, local 210, Gatineau, Québec, J8V 1T7, pour les services d'une firme en génie mécanique et électricité afin de planifier et produire l'ensemble des documents nécessaires dans le cadre de son projet de construction d'un nouveau quartier général du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) incluant un stationnement étagé multiétages et d'en assurer le suivi tout au long de sa réalisation pour un montant total de 1 983 933,87 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 septembre 2024, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>Information budgétaire</b>				<b>Description du</b>	<b>Montant (taxes</b>
Compte	Service	CDR	Sous-projet	<b>sous-projet</b>	<b>incluses)</b>
62110	DGA GAP – Direction générale adjointe, gestion des actifs et des projets	0493	21603.10	DG DGA-GAP Quartier général - Études	1 983 933,87\$

Un certificat du trésorier a été émis le 18 octobre 2024.

Adoptée

CE-2024-723

**FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE - EMPLOYÉ NUMÉRO 117679**

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé numéro 117679 a été embauché le 26 septembre 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis son embauche, l'employé numéro 117679 présente des lacunes dans l'exécution de ses tâches et ne répond pas à l'ensemble des exigences de ses différentes affectations;

**CONSIDÉRANT** les multiples tentatives de réaffectation de l'employé numéro 117679 depuis l'année 2022 et leur échec ainsi que les efforts déployés des différents services à lui offrir des formations, des outils et des suivis;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné autorisent la présente recommandation :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la fin d'emploi administrative de l'employé numéro 117679.

Adoptée

---

**STEVE MORAN**  
Président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> VÉRONIQUE DENIS**  
Greffière  
Comité exécutif